LE PARC

TIERS-LIEU

DOSSIER DE PRÉSENTATION

QUI SOMMES NOUS ?

PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

QUE VOULONS NOUS ?

La création d'un tiers-lieu à Dieulefit

Notre Tiers-Lieu a enfin vu le jour le 28 mai 2022 et s'épanouit petit à petit. Et cela grâce à de nombreuses personnes qui se sont, chacune à leur manière, investies dans cette structure : sociétaires, salariés, producteurs, artisans et commerçants, clients ravis (et même les pas contents), bénévoles, enfants, intervenants, artistes… TOUT ce beau monde nous a permis aujourd'hui d'atteindre nos plus précieux objectifs. Le travail n'est pourtant pas fini, l'aventure du parc continue de plus belle pour répondre à nos envies les plus légitimes et les plus folles.

LES OBJECTIFS ATTEINTS

- Une cuisine bio, locale, fait maison et anti-gaspi
- Un bar avec boissons locales et bio, une sélection de produits artisanaux de qualités et originaux !
- Une ludothèque avec plus de 400 jeux de société accessibles tous les jours et pour tous les âges.
- Des concerts, des dj sets et des spectacles
- Un espace convivial et familial disponible pour des réunions et du coworking.
- Des partenariats avec associations, acteurs et producteurs locaux.
- Des ateliers pédagogiques.
- Des ateliers de théâtre hebdomadaires
- Des repas «ouvrier» à prix solidaire à emporter ou à consommer sur place.
- Des projections de films pour enfants et pour adultes tous les mois.
- Insertion et formation professionnelle via des stages.

LES OBJECTIFS FUTURS

- Des cours de danse
- Des conférences, échanges et débats sur des thémathiques variées et urgentes (énergies, mobilité, harcèlement, luttes féministes et queers, logements, etc).
- Des activités pédagogiques pour les adolescents et les enfants.
- Des partenariats avec des instituts ITEP, des écoles, des collèges et des lycées.

> *"Les Tiers-lieux désignent des espaces dans lesquels s'incarne la volonté d'une communauté de citoyens d'aller vers un monde meilleur. Ils redessinent avec bon sens, coopération et solidarité le territoire dans lequel ils sont ancrés, et se positionnent au cœur des échanges entre les acteurs publics, les acteurs privés et les citoyens.*
>
> *La Tournée des Tiers-Lieux, "Qu'est ce qu'un tiers-lieu ?"*

SIX MOIS D'OUVERTURE ET DÉJÀ...

12 750
CLIENTS

10
SALARIÉS

150
SOCIÉTAIRES

279 000 €
DE CHIFFRE D'AFFAIRES

+ de 50
ÉVÈNEMENTS CULTURELS ET FESTIFS

LE LIEU

CARACTÉRISTIQUES

51 rue des Reymonds !

Le lieu choisi pour développer ce Tiers-Lieu n'est autre que le restaurant du parc, situé sur la commune de Dieulefit. En face du parc de la Baume et de la maison de la céramique, ce restaurant déjà bien connu des dieulefitois dispose d'une infrastructure unique sur le territoire : une capacité d'accueil de 120 couverts (45 en intérieur et 75 en extérieur), avec une salle sur deux niveaux ; une cuisine de 40 m2 avec tout le matériel professionnel répondant aux normes HACCP ; un bar à l'intérieur et un bar à l'extérieur permettant de juxtaposer plusieurs événements.

L'extérieur

La disposition du lieu offre un espace extérieur accueillant, verdoyant, ombragé et à l'abri de la circulation. Un peu de place pour la poussette, du matériel adapté, du respect et de l'empathie de la part du personnel, de quoi accueillir toute la famille... C'est l'ambiance kids-friendly !

L'intérieur

L'établissement, en plus de sa grande salle et de sa mezzanine, comprend des espaces de bureaux et d'accueil pour les artistes.

Dans l'enceinte même du restaurant, un espace important non utlisé permet d'envisager un aménagement futur et de nouvelles activités. Cet espace renferme quelques trésors, vestiges de l'ancienne activité du lieu, notamment un véritable four de potier dont l'embase est très bien conservée. De grosses pierres de taille, vieilles de plusieurs générations, assurent au tout une structure saine.

RESTAURATION ET BAR

UNE CANTINE MODERNE

La gastronomie, lien intrinsèque au mode de vie humain, est un vecteur de rencontres. Le service de restauration du Parc, moteur principal de notre activité, nous a permis de sensibiliser le public à une alimentation saine, locale et économique autour de recettes simples, gourmandes et équilibrées.

Nous prônons en effet une cuisine durable et sensée. Pour cela, nous travaillons avec les producteurs locaux et l'équipe cuisine ajuste et pense une carte journalière en fonction des arrivages, des quantités et des saisons. Cette organisation évite le gaspillage, fait varier les recettes et valorise le travail de nos maraicher.e.s et fermier.e.s. locaux.

LE BAR

La carte des boissons propose des alcools et des softs insolites, bio, tous issus de la Drôme et des départements voisins. L'équipe bar invente des recettes avec des produits maison qui s'adapte aux moments et aux saisons.

OBJECTIF ZÉRO DÉCHETS

Nous essayons de faire les choix alimentaires qui vont avoir un impact positif sur l'environnement, les écosystèmes et les hommes.

• Favoriser les pratiques durables en agriculture : bio, agroécologie, permaculture, culture hors sol...
• Cuisiner plus de légumes, de fruits, de légumineuses et de céréales
• Travailler avec les producteurs locaux pour réfléchir à leurs pratiques, leurs problématiques, limiter leurs déplacements et valoriser leur travail

« Le meilleur déchet reste celui qui n'est jamais produit »

Dans cette logique, nous voulons nous inscrire dans une démarche zéro déchets. Nous aspirons à un fonctionnement au plus proche de la nature, dans lequel la pollution et le gaspillage n'existent pas. Pour cela nous favorisons l'achat de biens dans un rayon le plus proche possible, en ne produisant que ce dont nous avons besoin, et en retournant à la nature ce que nous avons utilisé le plus proprement possible (tri sélectif, compost...).

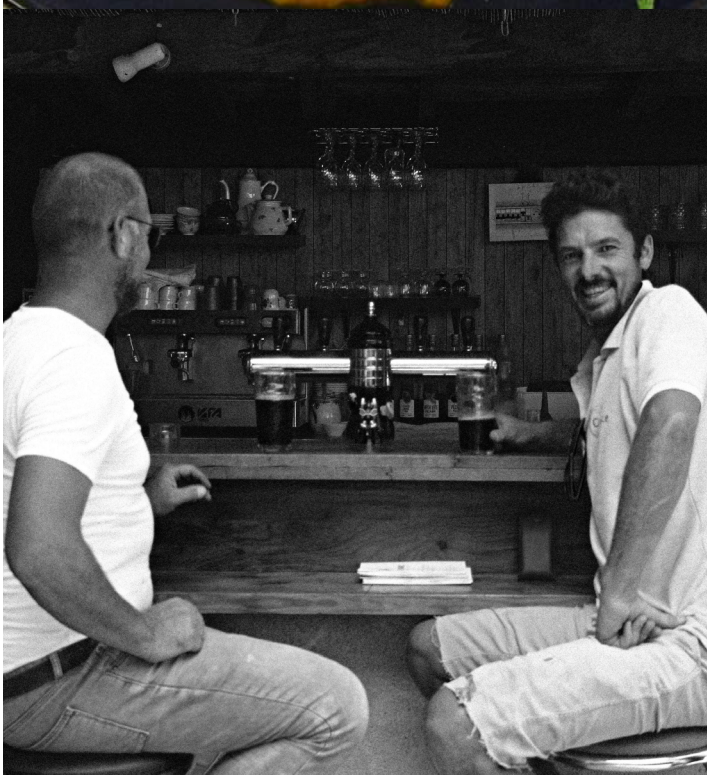

CULTURE

Organiser et proposer des événements culturels pour des publics variés en zone rurale est une priorité du Tiers-Lieu. Aujourd'hui, notre structuration économique se consolide et s'améliore. Nous déployons de beaux moyens pour proposer une programmation culturelle dynamique et pertinente ! Plus qu'un restaurant, ce lieu doir devenir un espace de partage festif, pédagogique et attractif.
Nous avons besoin de l'aide de chacun pour rassembler du monde, accueillir et rémunérer les artistes, proposer des partenariats, rendre accessible à tous la culture.

CONCERTS, SPECTACLES ET ATELIERS

Depuis le mois de septembre, les salariés, sociétaires, artistes et intervenants s'affairent pour créer un agenda culturel mensuel riche et varié. En privilégiant à la fois des ambiances dansantes comme des ambiances calmes ou studieuses, le projet souhaite s'ouvrir à des publics et des besoins différents. La restauration s'adapte dès lors : service à table ou carte adaptée avec un plat facile à transporter : carné ou végé, repas à thème, menu découverte, gastro, bistro, cuisine populaire, etc.

Aujourd'hui le Parc c'est : des concerts, des dj sets, des spectacles pour enfants, pour adultes, des projections, des cours de théâtre, des ateliers pédagogiques, des journées à thème, des partenariats.
En plus des propositions culturelles internes, le Parc abrite des initiatives extérieures en mettant à disposition ses différents espaces.

LA LUDOTHÈQUE

Mise à disposition par l'association Tours de jeux, la ludothèque du Parc a carburé tout l'été ! Les mardis ludiques continuent pour animer et créer des ambiances intergénérationnelles autour du jeu. Concours d'échecs, groupe de tarot, belote, coinche, jeux de coopération, de plateaux, de stratégie... pour tous les goûts et tous les âges...

STATUT JURIDIQUE

DEVENIR SOCIÉTAIRE DE LA COOPÉRATIVE D'INTÉRÊT COLLECTIF IMPULSIONS

Mettre l'humain au cœur du projet

Dès son origine, Impulsions a fait le choix de la forme juridique la plus appropriée à ses valeurs. De forme privée et d'intérêt public, le statut SCIC (Société Coopérative d'Intérêt collectif) s'inscrit dans le courant de l'économie sociale et solidaire, système économique qui place l'humain au cœur du projet.

Qu'est ce qu'une SCIC ?

Une structure démocratique où les sociétaires s'engagent et décident ensemble des grandes orientations stratégiques à donner à la société.

Qu'est-ce qu'être sociétaire ?

Être sociétaire, c'est détenir une partie du capital de la SCIC d'Impulsions en parts sociales et ainsi, participer à la vie de la société en votant les grandes orientations stratégiques, en apportant ses compétences pour le développement du Tiers-Lieu.

Devenir sociétaire, comment ça marche ?

Toute personne se reconnaissant dans la mission et les valeurs de la SCIC Impulsions peut rejoindre l'aventure en devenant sociétaire. Il ou elle acquiert au moins une part de la SCIC en adhérant à ses valeurs et rejoint un des collèges de souscripteurs.

Le fonctionnement d'une SCIC

La SCIC est régie par plusieurs grands principes dont :

- Principe démocratique : 1 personne = 1 voix,
- Principe de partage lucratif : 100% des bénéfices versés dans des projets porteurs de sens.
- Principe de représentativité des parties prenantes : présence de 5 catégories de sociétaires (les employés, les partenaires économiques, les investisseurs non bénéficiaires, les associations agissantes et les citoyens)

Plus démocratique que les systèmes coopératifs traditionnels puisque intégrant l'ensemble de ses parties prenantes, ce fonctionnement permet de garantir que la coopérative tient compte des intérêts de tous les membres de son écosystème dans ses prises de décisions.

Pourquoi investir dans Impulsions ?

Devenir sociétaire, c'est choisir de :

- Participer à un projet citoyen et démocratique en prenant part aux décisions de la coopérative (participation aux Assemblées Générales, élections des représentants)
- Prendre la main sur son épargne en sachant où celle-ci va et à quoi elle est utilisée.
- Agir concrètement en participant à créer de l'activité et de l'emploi localement.
- Investir dans un fonds de commerce pour développer une économie circulaire.
- Obtenir une déduction d'impôts de 18 % sur la valeur des parts acquises (25 % pour les versements avant le 31/12/2022).

Quels sont mes engagements en tant que sociétaire ?
Chaque sociétaire s'engage à adhérer aux valeurs telles qu'exposées dans les statuts de la coopérative.

Quel est le risque associé ?

Comme toute prise de part sociale dans le capital d'une Société à Actions Simplifiées, souscrire au capital social inclut nécessairement une part de risque financier. C'est pourquoi nous prévoyons un capital permettant un fond de roulement adapté aux variations de trésorerie.

Y a-t-il un minimum ? Et un maximum ?

Pour devenir sociétaire, il suffit de souscrire à une part sociale d'un montant minimum de 50€. Un sociétaire peut souscrire à plusieurs parts (collège investisseurs non-bénéficiaires à partir de 20 parts... et sans limites !

ENVIE DE VOUS ENGAGER À VOTRE TOUR ? NOUS SERIONS RAVIS DE VOUS ACCUEILLIR AU SEIN DE NOTRE COOPÉRATIVE !

LEVÉE DE FONDS

INVESTISSONS COOPÉRATIVEMENT DANS L'ACHAT DU FONDS DE COMMERCE

Le démarrage de l'activité en location-gérance nous a permis de développer nos activités, notre clientèle, de s'approprier le lieu et de l'investir.

Les évènement qui s'y sont déroulés depuis fin mai 2022, l'affluence renouvelée chaque jour, la notoriété acquise au sein du territoire, nous ont convaincus du bon positionnement de ce Tiers-Lieu et du dynamisme qu'il y apporte.

L'achat du Fonds de Commerce et du mobilier & matériel s'est donc avéré nécessaire afin de poursuivre par un investissement pérennisant l'activité dans ce lieu à un coût moindre que la location-gérance.

La SCIC a donc besoin de financer cette acquisition ainsi que les frais notariés, les stocks, du mobilier complémentaire, du matériel de cuisine et de sécurité, des aménagements spécifiques, …
Ainsi, l'investissement s'élève à plus de 170.000 €
Les premières échéances ont pu être respectées grâce au support des 150 premiers sociétaires sous forme de souscription ou de prêts pour 94.000 €.

Il reste 3 échéances majeures à passer :

15.000 € au 12 décembre 2022
19,000 € au 15 janvier 2023
20,000 € au 15 février 2023

Pour lesquels nous vous sollicitons en devenant sociétaire ou préteur.

Votre soutien peut s'effectuer par :

- Une souscription au capital par une ou plusieurs parts de 50 €. Cet investissement est déductible de votre impôts sur le revenu à hauteur de 18% (25% pour les souscriptions
versées avant le 31/12/2022 !)
- En prêtant en compte courant une somme pour une durée que vous choisissez en lien avec le
Comité de Gestion.

Ce projet est l'opportunité de construire un Tiers-Lieu par et pour les Citoyens. Merci de nous soutenir par une souscription ou un prêt et par votre confiance.
N'hésitez pas à diffuser cette démarche auprès de votre entourage et ensemble constuisons le Tiers-Lieu Le Parc !

NOUS CONTACTER

0475533684

contact@tierslieu-leparc.fr

www.tierslieu-leparc.fr

NOUS TROUVER

51 rue des Raymonds
26220 Dieulefit

POUR TOUTES SOUSCRIPTIONS
PAR VIREMENT BANCAIRE

IBAN : FR76 3000 3014 0900 0200 0160 233

SCIC Impulsions

LE PARC
TIERS-LIEU